

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1635

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La faute aux Romands

La Suisse alémanique souffre d'une forte hausse du nombre de jeunes sans emploi. Or des écoles professionnelles pourraient combler le déficit de places d'apprentissages.

En Suisse alémanique, il est parfois de bon ton de se gausser du taux de chômage élevé des cantons latins. L'économie est moins performante en deçà de la Sarine, dit-on, et les «Welches» ont quelques fois la réputation d'être plus prompts à compter sur les prestations de l'Etat qu'à affronter les réalités du travail. En ce qui concerne le chômage des jeunes, c'est le système de formation professionnelle qui est mis en cause. Certes, les deux côtés de la Sarine connaissent le système dual d'apprentissage en entreprise. Mais en Suisse romande, les écoles professionnelles étatiques (écoles des métiers, écoles de commerce) à plein temps sont plus nombreuses et la part des apprentis en entreprise nettement moins importante. Ainsi, les pontes alémaniques de notre économie accusent ces écoles de ne pas former leurs élèves à la pratique et de les condamner au chômage, malgré le fait qu'elles délivrent le même diplôme que celui que reçoit un apprenti en entreprise au terme de sa formation. La tendance romande à

vouloir confier à l'Etat la formation professionnelle de base serait ainsi responsable du taux de chômage élevé chez les jeunes. Or les chiffres actuels du chômage des jeunes démontrent que ce n'est plus le cas.

Des mesures anticycliques

Publiée l'été passé, l'étude AMOSA (Arbeitsmarktbeobachtung Ostschweiz-Aargau) a révélé que la courbe alémanique du chômage des jeunes, longtemps nettement en dessous de la statistique romande (à l'instar du taux chômage général), s'en est rapprochée. En effet, au plus fort de la crise des années 1990, environ 3% des jeunes étaient au chômage en Suisse alémanique, contre plus de 8% en Romandie et au Tessin. Au moment de la parution de l'étude, on comptait en revanche un peu moins de 6% de jeunes inscrits au chômage Outre-Sarine, contre un peu plus de 6% en Suisse latine. Et, selon le Secrétariat d'Etat à l'économie (seco), la part de jeunes chômeurs par rapport au nombre total de demandeurs

d'emplois est désormais nettement plus élevée en Suisse alémanique.

Ce nouvel état de fait démontre que la formation professionnelle, un des aspects déterminant du chômage des jeunes, n'est pas plus mauvaise en Suisse romande qu'ailleurs. Ainsi, la proposition des syndicats d'ouvrir des écoles professionnelles pour pallier au manque flagrant de places d'apprentissage s'avère beaucoup plus pertinente que pourraient le penser de prime abord les partisans d'une formation professionnelle de base se déroulant uniquement en entreprise. Au contraire, il s'agit d'une mesure anticyclique parfaitement appropriée pour permettre à chaque jeune d'entrer dans la vie professionnelle avec des qualifications. *jcs*

Statistiques du seco: <http://ams.avam.ch/f>

L'étude ESPA: www.statistik.admin.ch > thèmes > vie active et rémunération du travail > survol > publications

L'étude AMOSA: www.amosa.net (en allemand)

Combien de jeunes chômeurs ?

Adversaires et partisans d'une intervention rapide des pouvoirs publics contre le chômage des jeunes ont à leur disposition des chiffres plus ou moins alarmants. Si les chiffres du seco font état pour janvier 2005 d'environ 5,4% de jeunes (de quinze à vingt-quatre ans) inscrits au chômage (donc annoncés auprès des Offices régionaux de placement, ORP), l'Enquête sur la population active en Suisse (ESPA) de l'Office fédéral de la statistique (OFS) avance elle un chiffre de 7,7% de jeunes sans travail. L'étude AMOSA a en effet démontré que plus de la moitié des jeunes concernés ne s'annoncent pas auprès des ORP. Quelles que soient les statistiques du chômage des jeunes utilisées, il est donc fort probable qu'elles soient largement sous-évaluées. *jcs*

Jusqu'à quel âge est-on «jeune» ?

Sont communément considérés comme «jeunes» chômeurs les sans-emploi de quinze à vingt-quatre ans. Cette tranche d'âge correspond aux deux «transitions» clefs vers la vie active. Quinze ans marque celle entre école et formation (par exemple professionnelle). Vingt-quatre ans est l'âge où est censée se terminer la seconde «transition», celle du passage de la formation à la vie active (fin de l'apprentissage ou des études). Le moment où l'on atteint ces charnières a toutefois tendance à reculer: l'âge moyen d'entrée en apprentissage est de plus de dix-sept ans (voire de plus de dix-huit ans dans certaines régions) et les études s'allongent de plus en plus. Une adaptation de la définition des jeunes chômeurs est donc nécessaire, même s'il faut pour cela que ces derniers soient de moins en moins «jeunes». *jcs*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Anne Caldelari
Alex Dépraz (ad)
Jean-Daniel Delley (jd)
Anne Rivier
Jean Christophe Schwaab (jcs)

Forum:
Olivier Moeschler

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1,
cp 5863,
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch